

Garde d'enfants à domicile en cas de maladie

Croix-Rouge vaudoise

<https://croixrougevaudoise.ch/prestations/garde-denfants-malades/>

Votre enfant est malade ou accidenté et vous ne savez pas à qui le confier ?

Pas de grands-parents disponibles, ni d'amis ou voisins pour garder au pied levé votre enfant ?

Entre les inquiétudes et les obligations professionnelles, il existe une solution : faites appel à notre **Service de Garde d'Enfants Malades !**

Comment s'y prendre ?

Appelez le 021 340 00 80/81 ou envoyez un fax au 021 340 00 85

et donnez vos coordonnées. La Croix-Rouge vaudoise

recherchera la personne adéquate et disponible le plus rapidement possible, en général **dans les 4 heures qui suivent votre appel.**

Vous pouvez atteindre ce service du lundi au vendredi de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Que puis-je attendre de cette aide ?

La garde d'enfants déléguée à votre domicile est une collaboratrice ayant suivi une formation appropriée en vue de veiller sur le bien-être de votre enfant et de répondre à ses besoins, **jour et nuit, 7 jours sur 7**. Elle joue avec lui, administre les soins et les médicaments convenus avec les parents et lui prépare ses repas.



AlaMaison

<https://www.alamaison.ch/garde-denfants/>

Sur simple appel téléphonique au 021 944 47 49 **AlaMaison.ch** vous adresse une garde d'enfant **dans un délai très court** :



- **Enfant malade ou convalescent**
- **Garde ponctuelle**
- **Courses ou rendez-vous**
- **Soirée détente**
- **Déplacement professionnel**
- **Accompagnement aux activités, sorties, etc. ...**

Cette structure propose la garde d'enfant dont le **profil s'adapte le mieux à votre demande**. Si vous avez un bébé ou une famille nombreuse, si votre enfant ne parle qu'une langue étrangère, elle *cherchera pour vous la personne ayant l'expérience ou les aptitudes requises.*